



FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

20 Rue VIGNON
75009 PARIS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement enfin à l'Assemblée !

La FGRFP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique) se félicite de la mise en discussion, ce jour, à l'Assemblée Nationale du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Il vise à faire changer le regard de la société sur les personnes âgées en perte d'autonomie. Il réaffirme leur statut de citoyen à part entière et leur droit de choisir leur mode de vie (maintien à domicile ou établissement).

Il contient des avancées importantes : revalorisation de l'APA à domicile, transparence dans les tarifs des EHPAD, politique de prévention de la perte d'autonomie, mise en place d'un droit au répit pour les aidants.

Cependant le budget de 645 millions d'euros qui y est consacré est insuffisant au regard des besoins.

Contrairement aux engagements du précédent gouvernement le deuxième volet de la loi consacré aux questions liées à l'hébergement en établissements, en particulier la question du reste à charge, a été abandonné. Ce reste à charge, de l'ordre de 1500 euros par mois selon le ministère, pèse lourdement sur les familles.

La FGRFP sera aussi particulièrement attentive aux questions liées à la gouvernance et à la représentation des retraités au travers de leurs organisations à tous les niveaux.

Paris, le 9 septembre 2014

Contact : FGRFP 20 rue Vignon 75009 PARIS

fgrfp@wanadoo.fr

☎ : 01 47 42 80 13